



## Appel à candidature

**Prix AREA 2023**  
**29<sup>ème</sup> année**

### **A**SSOCIATION POUR LA VALORISATION DE LA **R**ECHERCHE EN **E**CONOMIE ET GESTION **A**GROALIMENTAIRES

#### ➤ **Qu'est-ce que l'AREA?**

---

L'AREA est une association qui encourage les recherches, travaux et formations en économie et gestion agricoles, agro-industrielles et alimentaires. Pour cela elle peut soutenir l'organisation de colloques ou séminaires ainsi que des publications.

Elle attribue régulièrement les **Prix AREA**.

#### ➤ **Que sont les Prix AREA?**

---

Les Prix AREA récompensent des Thèses, Masters (Recherche et Professionnel), Mémoires d'Ecoles d'ingénieurs, autres Ecoles et Instituts.

**Le champ des travaux concernés s'étend des intrants et de l'environnement des productions agricoles, alimentaires et agro-industrielles, artisanales et industrielles, aux services et aux consommations finales, alimentaires ou non.**

**Les travaux doivent comporter une approche économique pour être recevables.**

Les aspects territoriaux et internationaux sont appréciés. La qualité académique ayant déjà été jugée, des qualités d'innovation et des perspectives concrètes sont attendues.

Le Prix n'est donc pas réservé aux seuls économistes, ni aux spécialistes du secteur. Les jurys des années précédentes ont souvent distingué les cultures ouvertes et les doubles formations.

Les travaux ne peuvent être présentés qu'une seule fois et doivent être **rédigés et soutenus en français**. Les documents confidentiels ne sont pas recevables.

#### **Modalités de participation :**

- Les Prix sont ouverts aux travaux soutenus entre le 15 décembre 2020 et le 31 décembre **2022**.
- Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'AREA au plus tard le **15 avril 2023** et comporter :

**un CV d'une page, un résumé de 2 pages, un exemplaire de l'ouvrage en lice et les coordonnées du tuteur et de l'établissement d'enseignement.**

- Les envois par courriel sont préférés.
- Le jury est constitué par notre conseil d'administration, composé de spécialistes du domaine, et par des personnalités extérieures du monde académique et économique.
- La remise des prix et la nomination éventuelle de travaux remarquables s'effectueront courant 2023 lors d'une réunion publique qui réunira les membres du jury et des personnalités de l'agroalimentaire (responsables d'entreprises, chercheurs, ...).

- 
- |  |                |
|--|----------------|
| • <b>Prix de thèse</b>   | <b>2 500 €</b> |
| • <b>Prix de Master</b> (Recherche et Professionnel) et de <b>Mémoire de fin d'études</b> (Ecoles d'ingénieur, autres Ecoles, Instituts) | <b>2 500 €</b> |
- 

#### **Contact:**

AREA -2 impasse de L'Être Simon, F - 61320 St MARTIN DES LANDES

Tél.: 33 2 33 28 64 46 Port : 33 6 72 83 79 52

Courriel: info@prix-area.net. Site: www.prix-area.net